

De la fin du congé de maternité
> Entrée à l'école

À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ?

Quelles sont les démarches à suivre ?
Quand commencer à chercher ?
Quels sont les différents types
de milieux d'accueil ?

...

ONE.be

Avec vous, pas à pas

Pour vous guider dans vos démarches

Vous êtes à la recherche d'un milieu d'accueil pour votre enfant ?

Concilier votre vie privée, sociale et professionnelle vous amène à confier votre enfant en dehors du milieu familial. Pour répondre à ce besoin mais aussi à ceux de votre enfant, différentes possibilités d'accueil vous sont proposées.

Comment choisir entre les différents types d'accueil ?

Dans une crèche ?

Chez un-e accueillant-e ?

Retrouvez toutes les informations sur chaque lieu d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles :

My. ONE : <https://my.one.be/fr>

Quand et comment inscrire votre enfant ?

Trouver une place d'accueil prend du temps.

Depuis 2025, une pré-demande d'accueil doit être introduite via My.ONE.be.

Votre enfant peut être inscrit à partir de trois mois de grossesse révolus.

Comment est fixé le prix ?

Selon vos revenus (barèmes ONE) ou suivant un tarif fixé librement par le milieu d'accueil.

Les montants payés peuvent être déduits fiscalement selon certaines conditions.

Quel type de milieu d'accueil ?

PAR UNE ÉQUIPE ?

Votre enfant est accueilli par une équipe de professionnels dans des locaux adaptés.



Crèche : À partir de 14 places

Tarif en fonction des revenus des parents sur base du barème ONE

Tarif fixé librement

PAR UN-E ACCUEILLANT-E ?

Votre enfant est accueilli par un professionnel à son domicile ou dans un autre lieu adapté.



Accueillant-e : 4 places, maximum 5 enfants présents simultanément

Attaché-e à un Service d'accueil d'enfants

Sous statut d'indépendant

Tarif en fonction des revenus des parents sur base du barème ONE

Tarif fixé librement par l'accueillant-e

Le co-accueil permet à 2 accueillant-e-s d'exercer ensemble dans un même lieu

Quel que soit le type de milieu d'accueil, les professionnels disposent d'une formation initiale reconnue. Ils s'inscrivent dans une dynamique de formation continue pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant.

L'ONE* et les milieux d'accueil

RÔLE DE L'ONE

| Autoriser | Accompagner | Évaluer | Contrôler |
|---|---|---|--|
| tout milieu d'accueil de la petite enfance. | les milieux d'accueil dans l'amélioration de la qualité de l'accueil. | les conditions de fonctionnement des milieux d'accueil et les pratiques professionnelles. | la conformité des milieux d'accueil aux réglementations. |

RÔLE DES MILIEUX D'ACCUEIL

Prise en charge professionnelle des enfants, en dehors de leur milieu de vie, depuis le terme du congé de maternité, jusqu'à la scolarisation (sauf dérogation).

Les milieux d'accueil sont responsables de la qualité de l'accueil de l'enfant. Pour ce faire, ils doivent :

- > veiller au développement global de l'enfant, à sa santé et à son bien-être,
- > mettre en oeuvre un projet d'accueil conforme au Code de qualité,
- > engager du personnel qualifié et en nombre suffisant,
- > disposer de locaux adaptés et sécurisés,
- > reconnaître les parents comme partenaires essentiels dans la relation éducative,
- > ...





QUELQUES CLÉS D'UN MILIEU D'ACCUEIL DE QUALITÉ ...

- > La mise en oeuvre d'une période de familiarisation pour chaque enfant, en plusieurs étapes, avec et sans la présence de ses parents,
- > L'accessibilité des espaces de vie de l'enfant aux parents,
- > La mise en place d'un dialogue bienveillant et transparent avec les familles *(sur le déroulement de la journée de l'enfant, les choix éducatifs du milieu d'accueil...)*
- > L'assurance d'un lien sécurisant à l'enfant, en stabilisant le nombre de professionnels de l'enfance qui prendront soin de lui au quotidien*,
- > Le respect du rythme individuel de chaque enfant *(repas, sommeil, soins, jeux...)* dans la collectivité,
- > L'aménagement varié des espaces intérieurs et extérieurs permettant à chacun des enfants de se mouvoir librement,
- > L'accompagnement bienveillant du professionnel dans le respect de l'envie et du plaisir de découvertes de l'enfant,
- > La valorisation des activités libres, oubliant les activités dirigées, réservées à l'enfant en âge scolaire,
- > L'assurance d'une alimentation saine, où sont proposés des menus équilibrés et variés, adaptés aux tout-petits.
- > ...

* concerne la crèche et le co-accueil.

Les questions à poser

Pour vous aider à choisir le milieu d'accueil de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous, à visiter différents milieux d'accueil et à poser notamment les questions suivantes portant sur :

La vie dans le milieu d'accueil

- > Quel est l'horaire du milieu d'accueil ?
- > Une fréquentation minimale est-elle imposée ?
- > Que dois-je fournir au milieu d'accueil ?
- > Comment sont organisés les repas ?
- > Les régimes alimentaires sont-ils respectés ?
- > Comment est organisée la période de familiarisation ?
- > Comment le projet d'accueil est-il mis en place pour répondre aux besoins de mon enfant ?
- > Comment sont organisés les groupes d'enfants ?
- > Quelles sont les règles que je dois respecter dans les espaces de vie de l'enfant ?
- > ...

Le coût

- > Quel montant allons-nous payer ?
- > Risque-t-il d'augmenter en cours d'accueil ?
- > Que comprend-il ?
- > Une avance est-elle exigée et à combien s'élève-t-elle ?
- > Et si mon enfant est absent ?
- > ...

La santé

- > Quel est le suivi de la santé de mon enfant ?
- > Comment s'organise la gestion de la santé en collectivité ?
- > Quel projet pour notre enfant à besoins spécifiques ?
- > ...

Modalités d'inscription



1 Toute demande d'inscription pour un enfant de 6 mois ou plus doit être introduite au plus tôt dans les 9 mois qui précèdent la date d'entrée dans le milieu d'accueil.

2 Le contrat d'accueil contient les droits et obligations de chacun.

**Entrée
à l'école**



Les milieux d'accueil près de chez vous ...

Plus d'informations sur **My. ONE**

Guichet **My. ONE** : 02 432 88 55 - my@one.be



ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX



F
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES